

EDITO

J'ai été sollicité pour écrire le dernier éditorial de l'année. Il me vient à l'idée que le mois de décembre, c'est également la « trêve des confiseurs », donc au regard de cette tradition, on se doit être plus rassembleur et mettre "en sourdine" pour quelques temps...nos différents. On ne va pas évoquer un seul sujet mais plusieurs qui sont d'actualités.

Déjà notre cher COVID, tous les « sachants » nous abreuvent de leurs sciences sur les plateaux télé. Il y a les pour vaccins, les antivaccins et pass sanitaire, pour ? contre ?. Je vous demande un peu de bon sens et de vous référer aux statistiques, pas compliqué.

Le climat, lui aussi fait l'objet de longs débats, quelles énergies pour demain ? Possibles ? Illusoires ?

Il y a des sites sérieux et même une bande dessinée qui traitent d'une manière scientifique et très pédagogique du sujet. Bien entendu chaque politique a sa solution.

Plus localement, le démarrage des travaux de l'extension du cimetière devait démarrer en décembre 2021, mais au regard du coût des travaux qui dépassent largement du coût d'objectif, notre maire a demandé un complément de subvention, l'accord de celle-ci vous sera donné par le maire.

Le dernier sujet est l'illumination du village le 11 décembre : quelles guirlandes ? quels endroits ? quel sapin ? Personnellement, s'il y a un vin chaud, des barnums, des amuse gueules, moi ça me va.

Faites le tri dans vos priorités, et prenez soin de vous si vous ne voulez pas gâcher les fêtes de fin d'année.

Francis DI ROLLO

AGENDA DECEMBRE 2021

Mercredi 1 de 14h à 16h sans RV : Permanence de l'architecte du Pilat à Condrieu (bâtiment les Eclats, face à la mairie), renseignement gratuit, sans rendez-vous (Tél. 04.74.87.52.01)

Mercredi 1 sur RV : Permanence INFO ENERGIE à Condrieu (bâtiment Les Eclats face à la mairie), renseignement gratuit (Tél. 04 37 48 25 90), de 9h30 à 16h, gratuit, sur rendez-vous.

Samedi 4 à 19h : Soirée dansante des Zazous à la salle du Fautre (sur réservation)

Dimanche 5 à 9h : Messe d'anniversaire de Chantal BONNEL à l'église des Haies

Samedi 11 à partir de 17h : Le village s'illumine autour du sapin devant la mairie

Tous les mardis de 14h à 18h : Belote organisée par l'association Les Haies Fleurs à la salle des fêtes

Fermeture de la mairie du 23 décembre au 2 janvier

JANVIER 2022

Vendredi 7 à 19h : Vœux du maire à la salle des fêtes

Vendredi 14 de 17h30 à 20h30 : Ludomobile à la salle des fêtes

Dimanche 16 à 12h : Repas des aînés à l'Espace Pierre Bret au Fautre

Dimanche 30 : Matinée boudin du Sou des Ecoles

Tous les mardis de 14h à 18h : Belote organisée par l'Association Les Haies Fleurs à la salle des fêtes

ACTUALITES



Rejoignez-nous sur
facebook

Retrouvez les actualités du village sur la page Facebook « Les Haies » :

<https://www.facebook.com/leshaies69420/>

Lecture libre sur internet sans création de compte Facebook.

Mairie des HAIES

450, rue des Champs Blancs

69420 LES HAIES

Tél : 04.74.56.89.99

mail : mairie@leshaies.fr

Horaires d'ouverture de la mairie :

Le lundi de 13h30 à 17h

Le mardi de 8h30 à 12h

Le mercredi de 13h30 à 17h

Le vendredi de 16h30 à 19h (permanence du maire et des adjoints)

EXTENSION DU CIMETIERE

Nous vous rappelons que ce projet était dans les cartons depuis au moins 2 décennies et compte tenu de la situation, il était urgent de le réaliser.

Nous nous sommes saisis de ce projet depuis environ 4 ans.

Après beaucoup de réflexions, d'études de faisabilité, de recherches des normes (PMR), l'adaptation d'une architecture "paysager" correspondant à notre cahier des charges, et au profil du terrain, nous avons pu, sur 4 propositions, faire le choix de l'entreprise adjudicataire, c'est l'Entreprise CHAZAL de ST PRIEST.

Ce projet se décompose en 3 phases :

1) TRANCHE FERME

Montant des travaux 129 313,85 €HT

Délai des travaux terrassements généraux - VRD - maçonnerie :

Dès acceptation des subventions (4 mois de travaux)

Délai des travaux de revêtement de sol : 1 mois



2) OPTION 1

Montant des travaux espaces verts + mobilier : 60 087,03 €HT

Délai de réalisation : octobre 2022 à novembre 2022

3) OPTION 2

Montant des travaux Parking : 20 062,66 €HT - Délai de réalisation : pas défini

Lors du conseil du 18/10/2021, les élus ont voté pour lancer la tranche ferme.

Les options 1 et 2 seront à nouveau étudiées par le conseil en 2022.



RESULTAT DU CONCOURS PHOTO

Bravo à Juliette CHAVAS

qui a gagné le concours photo organisé par la mairie

sur le thème « un champ de céréales aux Haies »

avec sa photo prise depuis le chemin de la Batonnerie.

L'exposition des photos des participants s'est faite en parallèle à la cérémonie du souvenir le 11 novembre. Sa photo sélectionnée par les personnes présentes fera la page de couverture du prochain bulletin municipal début janvier !

Merci à tous les participants !

Nouveau !

CONSEILLER NUMERIQUE

Dans le cadre du dispositif France Relance, pour lutter contre l'exclusion numérique, les mairies d'Echalas, Les Haies, Longes, Trèves et Saint Romain en Gier ont recruté un conseiller numérique, dont les missions sont de vous aider à mieux connaître, comprendre et utiliser les outils informatiques, pour gagner en autonomie et faciliter votre quotidien : vos premiers pas sur internet, vos démarches administratives, vos recherches d'emploi, l'accès à vos droits, communiquer avec vos proches, votre identité numérique, la découverte et la prise en main de nombreux logiciels libres et gratuits...

Cet emploi de 24 mois est gratuit pour les communes.

Afin de connaître vos besoins et planifier des ateliers, nous vous proposons de répondre au [questionnaire joint](#) en annexe et de le retourner à la mairie.



CONSEILLER
NUMÉRIQUE

LE PORT DU MASQUE RENFORCE

Arrêté préfectoral n° 69-2021-11-15-00002 du 15 novembre 2021 portant obligation du port du masque dans le département du Rhône :

A partir du 16 novembre et jusqu'au 3 janvier 2022, le port du masque est obligatoire dans le département du Rhône pour les personnes âgées de onze ans ou plus :

A l'extérieur :

- dans un rayon de 50 m aux abords des écoles, aux horaires d'arrivée et de départ des élèves, des gares ferroviaires et routières, des espaces extérieurs des centres commerciaux, des lieux de culte au moment des offices et des cérémonies
- dans tout rassemblement, manifestation, réunion ou activité organisés sur la voie publique
- dans les lieux de festivals et de spectacles
- dans les marchés, brocantes et ventes au déballage
- dans les files d'attente

A l'intérieur des établissements recevant du public, soumis au pass sanitaire, listés ci-dessous :

- Les salles d'auditions, de conférences, de réunions, les chapiteaux, tentes et structures
- Les cinémas, les salles de concerts et des spectacles
- Les cinémas
- Les événements sportifs clos et couverts
- Les salles de jeux, escape-games, casinos
- Les foires et salons
- Les musées et salles d'exposition temporaire
- Les bibliothèques
- Les bars et restaurants lors des déplacements à l'intérieur de l'établissement
- Les établissements de plein air(stades,...)

L'obligation du port du masque ne s'applique pas :

- aux personnes en situation de handicap munies d'un certificat médical justifiant de cette dérogation et qui mettent en œuvre les mesures sanitaires définies par le décret n°2021-699 du 1er juin 2021 modifié
- aux deux-roues, aux engins motorisés, aux conducteurs de véhicules et à leurs passagers
- aux personnes pratiquant une activité sportive

Plus d'info : <https://www.rhone.gouv.fr/Actualites/COVID-19/Port-du-masque>



ECOLE

DDEN

Avez vous entendu parler des DDEN (Délégations Départementales de l'Education Nationale) ?

En quelques phrases, la fonction officielle du délégué DDEN est de veiller au bien être des élèves sur les plans hygiène et sécurité de l'école primaire. Détailler ces points serait trop long.

Dans le cadre du conseil d'école, il peut avoir le rôle de médiateur en cas de conflit.

Il est désigné par l'inspecteur de l'enseignement après avis du conseil départemental de l'Education Nationale.

Par son statut, il participe donc au conseil d'école, 3 réunions par an et 1 visite d'école.

Il rend compte chaque année par une note de synthèse à l'inspecteur de l'enseignement.

Notre délégation fait partie de la circonscription de MORNANT SUD.

Nous avons 13 écoles publiques et 2 privées à visiter.

Nous sommes 7 délégués contre 13 avant la COVID.

Nous recherchons donc des bénévoles.

Les nouveaux délégués doivent avoir un casier judiciaire vierge, et ils auront obligatoirement une journée de formation à Lyon.

Pour plus d'information, vous pouvez faire un mail à : francisdir@gmail.com

JEUNESSE

ANIM JEUNES VACANCES DE NOEL - 11-17 ans

Programme à consulter sur le site :

<https://animjeune.portail-defi.net/>

Nombreuses activités :

patinoire, sport, cuisine, jeux, atelier créatif...

Inscription avant le 8/12/2021

par mail à : animjeune@vienne-condrieu-agglomeration.fr

Ampuis | Condrieu | Échalas | Les Haies | Loire-sur-Rhône | Longes
Saint-Cyr-sur-le-Rhône | Saint-Romain-en-Gier | Sainte-Colombe
Trèves | Tupin-et-Semons

LES JEUNES ET LE NUMÉRIQUE

« Dans les mondes numériques comme ailleurs, les enfants doivent pouvoir compter sur les adultes pour les guider dans leurs apprentissages, leur construction et leur sociabilité ».

Dorie Bruyas, Directrice de Fréquence Écoles.

Alors, Internet ? Allié ou ennemi des parents pour l'éducation des enfants ?

> **Samedi 4 décembre**

Conférence à 13h30

Sainte-Colombe - Verrière des Cordeliers
(90, place Aristide Briand)

Gratuit et ouvert à tous
Pass sanitaire obligatoire

TUBE BOX

Youtubers, vous avez dit métier ?
Réalisation d'une courte vidéo à la manière des Youtubers et youtubeuses : écriture, montage, tournage.

Au fait, le succès est-il aussi rapide et facile qu'on le pense ?

> **Samedi 4 décembre**

Atelier à 13h30

Sainte-Colombe - Verrière des Cordeliers
(90, place Aristide Briand)

Gratuit et ouvert aux adolescents
Pas de pass sanitaire requis

Le Point Information Jeunesse de la Région de
Condrieu vous propose divers ateliers parentalité.



Animation et information jeunesse
Service commun à 11 communes

ATELIERS SUR INSCRIPTION

Renseignements et réservations :

Point Information Jeunesse

☎ 04 87 59 00 01

jeunesse@vienne-condrieu-agglomeration.fr

SANTE

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Aérez
au moins
10 min.
par jour



Faites vérifier et entretenir :
chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver



Utilisez dehors :
appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes



Respectez le mode d'emploi
des appareils de chauffage et de cuisson

AGRICULTURE



www.prevention-maison.fr



GRIPPE AVIAIRE

Par arrêté ministériel du 4 novembre 2021 et à compter de ce jour, le ministère de l'Agriculture a décidé de relever son niveau de risque en le passant à un niveau « élevé » sur tout le territoire français.

En conséquence, l'ensemble des mesures suivantes sont applicables au niveau national :

- les rassemblements des volailles sont interdits,
- les volailles détenues à titre commercial et non commercial (basse cours familiales ou d'ornement) doivent être détenues en permanence en bâtiment fermés ou sous filet.
- conditions renforcées pour le transport, l'introduction dans le milieu naturel de gibiers à plumes et l'utilisation d'appelants ;
- vaccination obligatoire dans les zoos pour les oiseaux ne pouvant être confinés ou protégés sous filet.

Plus d'info :

<https://agriculture.gouv.fr/influenza-aviaire-la-situation-en-france>



RENFORCEMENT DES MESURES DE BIOSÉCURITÉ
POUR LUTTER CONTRE

L'INFLUENZA AVIAIRE



LE RELAIS PETITE ENFANCE

C'EST UN ESPACE DE RENCONTRES ET D'ÉCHANGES

ACCOMPAGNEMENT À LA PROFESSIONNALISATION des assistantes maternelles et des gardes d'enfants à domicile

- organisation de temps collectifs
- mise en place d'échanges et réflexion sur les pratiques
- organisation d'échanges avec des professionnels de l'accueil collectif
- organisation de conférences thématiques
- aide à la mise en place de formations continues de proximité



Vienne Condrieu Agglomération

Espace Saint-Germain
Bâtiment Antarès - BP 263
30, avenue Général Leclerc
38217 Vienne Cedex

SERVICE PETITE ENFANCE

www.vienne-condrieu-agglomeration.fr (rubrique Petite enfance)
Préinscriptions en Établissement d'Accueil du Jeune Enfant en ligne
(rubrique Démarches en ligne)

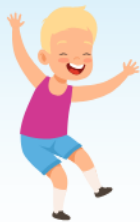
PLUS D'INFOS

www.mon-enfant.fr
www.caf.fr

EN SAVOIR PLUS

Schéma Petite Enfance à consulter sur
www.vienne-condrieu-agglomeration.fr (rubrique Petite enfance)

LIEUX D'ANIMATION POUR



- **les enfants** : ateliers d'éveil et de socialisation
- **les professionnels de l'accueil individuel** : temps collectifs, ateliers d'éveil, participations à des événements autour du livre, du jeu, etc.
- **les parents** : temps festifs, conférences thématiques, ateliers enfants-parents



LE RELAIS PETITE ENFANCE DONNE DES INFORMATIONS POUR :

LES PARENTS :

- sur les différents modes d'accueil
- la mise en relation de l'offre et de la demande (liste des assistantes maternelles disponibles)
- en matière de droit du travail (contrats de travail, démarches, aides financières, organismes spécialisés)

LES PROFESSIONNELS DE L'ACCUEIL INDIVIDUEL :

(assistantes maternelles, gardes d'enfants à domicile)

- en matière de droit du travail
- sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers

RELAIS LES NOYODOUX

2, place du Marché aux Fruits
69420 Condrieu

Tél : 04 87 59 15 75

Mail : ramnoyodoux@vienne-condrieu-agglomeration.fr

La recette au fil des saisons....

BISCUITS DE NOEL

Recette de saison... ☺

Ingrédients :

- 225 g de farine
- 1 sachet de levure chimique
- 1 sachet de sucre vanillé
- 50 g de beurre fondu
- 50 g de cassonade
- 1 œuf
- 1 cuillère à soupe de lait



Pétrir tous les ingrédients jusqu'à l'obtention d'une boule homogène.

Si la pâte est trop friable, on ajoute du lait, si elle est trop collante, on peut ajouter de la farine et si elle est difficile à étaler, un petit coup au réfrigérateur en facilitera le travail.

Étaler la pâte avec un rouleau sur une épaisseur d'environ 4 mm.

Découper des formes à l'aide d'emporte-pièces de formes différentes, déposer les biscuits sur une plaque.

Préchauffer le four à 190 °C.

Enfourner entre 12 et 15 minutes.

Possibilité de multiplier les quantités par 4 pour réaliser 4 versions :

- ❖ **Etoile cacao cannelle** : ajouter 40 g de cacao amer et 1 cuillère à café bombée de cannelle. Si la pâte est trop friable, ajouter du lait.
- ❖ **Biscuit amande / citron** : ajouter le zeste et le jus d'un citron ainsi que 30 g d'amandes concassées. La pâte risque d'être plus collante puisque le jus de citron déséquilibre le ratio ingrédients liquides/ingrédients secs. Vous pouvez ajouter de la poudre d'amande pour rééquilibrer votre pâte.
- ❖ **Biscuit aux épices de Noël** : rien de plus simple que d'ajouter un mélange d'épices de Noël à votre pâte. Ici, muscade, anis vert, gingembre, 4 épices et cannelle. 1/2 cuillère à café de chaque.
- ❖ **Biscuit enrobé de chocolat et noisette** : préparer une base neutre, cuire les biscuits puis les recouvrir de chocolat fondu et de noisette concassée.

Il est aussi possible d'y ajouter des pépites de chocolat, des fruits secs, des pralines, de la fleur d'oranger...

Bonne dégustation !

Vous aussi faites-nous partager vos recettes de saison en les transmettant à la mairie : mairie@leshaies.fr

LES HAIES 2021

Le village s'illumine

A PARTIR DE 17H
Le 11 Décembre



- ★ La municipalité vous invite à venir partager un moment de convivialité
- ★ Dégustations préparées par les associations
- ★ Présence d'un petit marché de produits locaux

VEILLEE JEUX

Vendredi 14 janvier 2022

de 17h30 à 20h30

à la salle des fêtes des Haies

Gratuit!

"Vous pourrez jouer et découvrir gratuitement pour cette journée découverte tous les jeux proposés par le ludomobile et son projet 2022 qui intégrera LES HAIES dans sa nouvelle tournée pour la rentrée scolaire 2022, demandé par la mairie."

Ouverts à tous les habitants de + 6 ans
du territoire de Vienne Condrieu Agglomération.

Venez nombreux et en famille
avec votre envie de découverte et votre âme d'enfant !!

Pass sanitaire demandé

Plus d'info :

Tél : 07 86 62 36 18

Mail : ludomobilemjcvienna@gmail.com

www.ludothequemjcvienna.fr



En partenariat avec :

Vienne
Condrieu
Agglomération



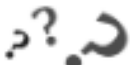
THÈQUE & MOBILE



Si l'on vous parle
d'internet, d'ordinateur,
d'E-administration ...
Vous êtes perdu(e) ?



Prenez des conseils auprès d'un conseiller numérique !

Un conseiller ... quoi ? ... 

NUMERIQUE

En 2022, plus de 250 formalités administratives seront uniquement accessibles par internet. Un grand nombre de nos concitoyens rencontrent des difficultés pour effectuer ces démarches.

Aussi, afin de lutter contre l'exclusion numérique l'État Français lance un nouveau dispositif : les Conseiller(e)s Numériques France Service. Leur rôle est de vous aider et de vous accompagner gratuitement dans de nombreux domaines tels que :

- Vos premiers pas sur internet
- Vos démarches administratives
- Vos recherches d'emploi
- L'accès à vos droits
- Communiquer avec vos proches
- Votre identité numérique
- La découverte et la prise en main de nombreux logiciels libres et gratuits
-

Vous trouverez au dos de cette page un mini sondage dont le but est de connaître vos besoins et attentes. Vos réponses nous permettront de mieux vous aider..



Exprimez vos besoins et attentes en répondant à ce mini sondage. Vos réponses nous permettrons de mieux vous aider.

NB : cochez les cases – plusieurs réponses possibles.

Si vous n'utilisez pas du tout internet, dites nous pourquoi :

- mauvais réseau pas de box internet pas de smartphone
 pas d'ordinateur je ne sais pas faire j'ai peur de me tromper
 trop cher cela ne m'intéresse pas

Avez-vous peur d'aller sur internet ? oui non

Si oui, pourquoi internet vous fait il peur ? :

- peur des arnaques peur du piratage peur de ne rien maîtriser

Si vous disposez d'un appareil informatique, dites nous lequel :

- smartphone tablette ordinateur

Avez-vous une adresse e-mail ? oui non

Souhaitez-vous être accompagné individuellement pour réaliser vos démarches administratives sur internet ? oui non

Aimeriez-vous devenir autonome sur internet ? oui non

Quel est votre statut actuel ? salarié entrepreneur retraité

- sans emploi autre (précisez)

Si vous souhaitez être recontacté afin d'obtenir des informations supplémentaires, vous pouvez nous laisser vos coordonnées

Nom :

Prénom :

Tel :

Merci de déposer ce sondage dans la boîte aux lettres de votre mairie.